



Police Municipale  
Chemin du Vieux-Vésenaz 35  
1222 Vésenaz

**Formulaire de demande d'autorisations d'exploiter une terrasse  
sise sur le territoire de la commune de Collonge-Bellerive<sup>1</sup>**

Le(s)-la soussigné-e(s) sollicite(nt) l'autorisation d'exploiter une terrasse sise sur le territoire de la commune de Collonge-Bellerive.

**I. Requérant-e : titulaire de l'autorisation d'exploiter l'entreprise à laquelle la terrasse est accessoire (exploitant)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Date de naissance : .....  
Téléphone (s) : .....  
E-mail : .....

**II. Propriétaire du fonds de commerce (titulaire du bail à loyer)**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Date de naissance : .....  
Téléphone (s) : .....  
E-mail : .....

<sup>1</sup> Le présent formulaire fait également office de demande d'autorisation d'usage accru du domaine public pour les terrasses situées sur le domaine public communal ou de demande de mise à disposition pour celles situées sur le domaine privé communal qui ne sont pas accessoires à un bâtiment dont la commune est propriétaire (cf IV ci-après).

### III. Adresse officielle de l'entreprise

Nom de l'entreprise : .....

Catégorie de l'entreprise (art. 5 al. 1 LRDBHD) : .....

Enseigne : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Localité : .....

Téléphone (s) : .....

E-mail : .....

Nom du détenteur du diplôme attestant de l'aptitude à exploiter et gérer l'entreprise :

.....

### IV. Situation de la terrasse (cochez ce qu'il convient)

Domaine public communal

Domaine privé communal

- Dans ce cas, la terrasse est-elle accessoire à un bâtiment dont la commune est propriétaire ?  oui  non

Domaine privé

Domaine public cantonal

### V. Horaires d'exploitation de la terrasse

Horaires autorisés par la PCTN pour

l'exploitation de l'établissement : .....

Horaire requis pour la terrasse : .....

### VI. Accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (cochez ce qu'il convient)

La terrasse est-elle accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ? (en principe obligatoire : art. 15 al 2 LRDBHD)

oui

non

Quelle était la destination antérieure du lieu d'emplacement de la terrasse ?\*

1. A toujours été une terrasse ?  oui  non  
 2. Nouvelle terrasse  oui  non

La nouvelle terrasse constitue-t-elle l'aménagement d'une voie de circulation, d'une place de parcage ou une issue sur la voie publique ?\*  oui  non

*\*(Le changement de la destination du lieu de l'emplacement prévu pour une terrasse sise sur le domaine privé et l'aménagement d'une voie de circulation, d'une place de parcage ou une issue sur la voie publique nécessitent la production d'une autorisation de construire selon la Loi sur les constructions et installations diverses (LCI)).*

**VIII. Pièces à joindre** (cochez ce qu'il convient)

1)	2)	
		<b>1) = Pièce(s) annexée(s) à la présente*</b> <b>2) = Pièce identique à celle déjà produite auparavant (production facultative)</b>
		Plan de situation indiquant les dimensions et l'aménagement de la terrasse
		Descriptif de la terrasse et des éléments qui la compose (podium, tables, chaises, meubles de service, parasols ou assimilés, qualité du mobilier, panneaux porte-menu, végétation, etc.)
		Plan(s) de détail (si podium, séparations, barrières, etc.)
		Copie du bail à loyer
		Accord écrit du propriétaire ou de la régie concernant la mise en place d'une terrasse sise s/ le domaine privé, respectivement du canton pour l'occupation du domaine public cantonal
		Autorisation d'exploiter l'établissement délivrée par la PCTN
		Copie de la pièce d'identité du requérant (exploitant)
		Copie d'une pièce d'identité du titulaire du bail à loyer
		Autorisation de construire (au sens de la Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI; L 5 05)), le cas échéant
		Attestation d'assurance responsabilité civile VALIDE
		Preuve du paiement de l'émolument

\*cocher ce qu'il convient (au moins une coche par item)

Lieu et date :

.....

.....

Timbre et signature de l'exploitant (*titulaire de l'autorisation d'exploiter l'entreprise à laquelle la terrasse est accessoire*)

Lieu et date :

.....

.....

Timbre et signature du titulaire du bail à loyer  
(*Propriétaire du fonds de commerce*)

**Toute requête non conforme ou insuffisamment documentée sera déclarée non recevable et retournée au requérant.**

**Toutes les dispositions légales applicables doivent être respectées, en particulier la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD ; I 2 22 ; dont l'art. 15) et son Règlement d'exécution (RRDBHD ; I 2 22.01) et du Règlement de la commune de Collonge-Bellerive sur les terrasses d'entreprises (LC 16 31).**

Décision du Conseil Administratif

Demande acceptée

Demande refusée

Remarques : .....

.....

.....

## Extraits

### **Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement**

#### **Art. 15 (LRDBHD)    Exploitation des terrasses**

<sup>1</sup> Les communes fixent les conditions d'exploitation propres à chaque terrasse, notamment les horaires, en tenant compte de la configuration des lieux, de la proximité et du type de voisinage, ainsi que de tout autre élément pertinent. L'horaire d'exploitation doit respecter les limites prévues par l'autorisation relative à l'entreprise, sans toutefois dépasser l'horaire maximal prévu par les articles 6 ou 7, alinéas 1 et 2.

<sup>2</sup> Les terrasses doivent être accessibles aux personnes avec handicap ou à mobilité réduite, à moins que cela n'occasionne des travaux et des coûts disproportionnés.

<sup>3</sup> Pour des motifs d'ordre public et/ou en cas de violation des conditions d'exploitation visées aux alinéas 1 et 2, les communes sont habilitées à prendre, pour ce qui touche à l'exploitation de la terrasse concernée, les mesures et sanctions prévues par la présente loi, lesquelles sont applicables par analogie.